



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

athlétisme

Question écrite n° 3611

Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite connaître de M. le ministre des sports le bilan qu'il tire des championnats d'Europe d'athlétisme. En effet après des jeux Olympiques au cours desquels les athlètes français n'avaient remporté aucune médaille, ce championnat a démontré un regain de notre athlétisme.

Texte de la réponse

Avec 7 médailles, dont 4 d'or, obtenues lors des championnats d'Europe d'athlétisme à Munich, du 6 au 11 août dernier, les résultats de la sélection nationale sont très satisfaisants. La France obtient la quatrième place en Europe, derrière la Russie, la Grande-Bretagne et l'Espagne. Elle enregistre ainsi le septième meilleur résultat de son histoire lors d'un championnat d'Europe. Le ministre ne peut que se féliciter des médailles d'or obtenues par Muriel Hurtis sur 200 mètres, Stéphane Diagana sur 400 mètres, Mehdi Baala sur 1 500 mètres, Delphine Combe, Sylviane Félix, Muriel Hurtis, Odiah Sidibé pour le relais 4 x 100 mètres féminin, de la médaille d'argent d'Ismaïl Sghyr sur 5 000 mètres et des médailles de bronze du relais 4 x 400 mètres masculin et de Manuela Montebun au lancer du marteau. Après les deux médailles et les onze places de finalistes obtenues lors des championnats du monde d'athlétisme d'Edmonton en 2001, qui se situaient dans la moyenne des éditions précédentes, les résultats de Munich sont encourageants en vue des championnats du monde qui auront lieu en France en août 2003. Le ministère des sports suit avec la plus grande attention la situation de l'athlétisme français et il rappelle qu'il apporte à cette fédération un soutien humain et financier très important en plaçant auprès d'elle près d'une centaine de conseillers techniques sportifs et en lui attribuant dans le cadre de la convention d'objectif conclue avec elle une subvention, en 2002, de 4,42 millions d'euros.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3611

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : sports

Ministère attributaire : sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 2002, page 3339

Réponse publiée le : 16 décembre 2002, page 5024